

19 juillet 2018

**Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions sur la pétition du 4 avril 2017: «Pour le maintien de la Source bleue dans le quartier des Pâquis».**

*TEXTE DES CONCLUSIONS*

La pétition P-367 du 4 avril 2017 «Pour le maintien de la Source bleue dans le quartier des Pâquis» a été renvoyée au Conseil administratif lors de la séance plénière du Conseil municipal du 6 décembre 2017, avec la recommandation qu'«un lieu pour la Source bleue soit trouvé de préférence à l'intérieur du périmètre de l'école».

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Pour rappel, la Source bleue a été mise en place il y a plus de dix ans par l'Office médico-pédagogique (OMP) et son action est particulièrement justifiée dans un quartier qui compte de nombreuses familles migrantes et dont certaines vivent dans la précarité.

Les signataires de cette pétition, adressée aussi bien au Grand Conseil (où elle n'a pas été renvoyée au Conseil d'Etat) qu'au Conseil municipal, «souhaitent instamment que tout soit mis en œuvre pour assurer la continuité de l'action de la Source bleue, dans le quartier des Pâquis, pendant et après les travaux de rénovation de l'école».

Comme le rappelaient les représentant-e-s des pétitionnaires lors de leur audition par la commission des pétitions le 8 mai 2017, «le collectif Bien vivre aux Pâquis avait écrit le 16 décembre 2016 à la Ville et à l'Etat pour leur faire part de leur inquiétude. La Ville a répondu en reconnaissant la qualité et l'importance du travail effectué par la Source bleue, mais en rappelant que les locaux qu'elle occupe lui ont été accordés à titre exceptionnel en 2002. Le Canton s'est quant à lui contenté de prendre «bonne note» du problème.»

Au cours du premier semestre 2017, des échanges de courriers ont ensuite eu lieu entre la Ville et le Canton pour trouver une solution de relogement pour la Source bleue. Le 17 mai 2017, le professeur Stephan Eliez, médecin directeur général à l'OMP, acquiesçait à la proposition de la Ville de reloger la Source bleue dans les locaux utilisés par l'association de l'Ecole des mamans (qui propose à des mères d'élèves allophones de suivre des cours de français au sein de l'école de leurs enfants, pendant qu'ils sont en classe).

La Source bleue dépendant toutefois de l'OMP, la réflexion a été poussée plus loin au niveau cantonal, la magistrate de tutelle M<sup>me</sup> Anne Emery-Torracinta

évoquant dans un courrier adressé à la Ville «la nécessaire évolution de l'offre de structures de soutien et de prise en charge des enfants et des familles dont les besoins sont avérés tout en assurant de façon optimale sa continuité». C'est ainsi qu'un groupe de travail interdisciplinaire a été constitué en septembre 2017, dans lequel siège notamment pour la Ville de Genève M<sup>me</sup> Isabelle Widmer, cheffe du Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO), avec pour objectif, outre celui évoqué ci-dessus, l'évaluation de la prestation des Sources bleues des Pâquis et des Libellules, ainsi que la pertinence de maintenir celle des Pâquis au sein d'une école.

Le groupe a rendu un rapport positif quant à l'apport de cette prestation dans son ensemble. Il a également souligné son rôle facilitateur pour les enfants, lors de l'entrée à l'école primaire, notamment pour des enfants dont les familles sont peu intégrées socialement. Par ailleurs, la collaboration entre la Source bleue des Pâquis et l'école est régulière et constructive.

Ainsi, il a été décidé de réintégrer la Source bleue dans les locaux de l'école de Pâquis-Centre à la fin des travaux de rénovation de cette dernière.

Actuellement et pendant la période des travaux, la Source bleue et l'Ecole des mamans partagent des locaux. Cette solution, au départ temporaire, s'est révélée être une bonne solution, les activités de ces deux entités étant complémentaires. Aussi dès la fin des travaux de la phase I à fin juin 2018, ces deux structures sont installées dans l'école des Pâquis et continuent de partager leurs locaux; une solution qui convient à toutes les parties.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

La conseillère administrative:  
*Esther Alder*